

Pau, le 14 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité routière Bilan de l'accidentologie sur le département des Pyrénées-Atlantiques au 9 février 2020

Depuis le début de l'année 2020, **3** décès sont à déplorer sur les routes du département.

Au 9 février, on compte déjà **102** accidents de la route, contre 57 à la même période en 2019. La semaine passée, ces accidents sont principalement dus à une vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances, ainsi qu'aux refus de priorités (qui ont causé à eux seuls 28 accidents).

Au 9 février 2020, les accidents de la route ont fait **121 blessés** (contre 70 à la même période en 2019), dont **19** blessés hospitalisés.

Le préfet rappelle aux usagers de la route de faire preuve de prudence et de respecter les règles de bonne conduite. De nombreux accidents pourraient ainsi être évités.

Durant la semaine du 2 au 9 février 2020, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **510** excès de vitesse ;
- **27** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **14** délictuelles ;
- **7** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **28** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **14** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **19** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **27** suspensions du permis de conduire.



Contact Presse :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques - Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

☎ 05 59 98 24 10 - 24 50 / 📞 06 88 67 65 19 - 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

